



Mécanicien/ne Automobile

Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Pierre

RNCP 38102

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 18/10/2023) composé des 4 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

9 mois / 1295 h

En centre
1120 h

En entreprise
175 h

Métier

Le/la mécanicien/ne automobile assure l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur. Il/elle effectue la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur.

Il/elle intervient également sur le véhicule pour la réparation des systèmes de confort et de sécurité ou pour poser et raccorder des accessoires automobiles. Il/elle opère sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3.5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations essentiellement thermiques. Le/la professionnel/le intervient, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique à qui il/elle rend compte des interventions réalisées.

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne dextérité est nécessaire.

Objectifs de la formation

- Réaliser l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur.
- Effectuer la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur et intervenir également sur le véhicule pour la réparation des systèmes de confort et de sécurité ou pour poser et raccorder des accessoires automobiles.
- Intervenir sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes.



Objectifs opérationnels

CCP 003182 – Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

- Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile;
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage;
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

CCP 003188 – Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

- Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol;
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés;
- Réparer les organes de transmission.

CCP 003189 – Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques

- Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique;
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile;
- Réparer le moteur thermique et la distribution.

CCP 003190 – Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

- Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires;
- Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants;
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile;
- Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air.

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Effectuer l'entretien périodique et remplacer les pièces d'usure courantes	7	245
Période en entreprise	3	105
Module 2 : Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	1	35
Module 3 : Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission	7	245
Module 4 : Réparer le moteur thermique et ses systèmes périphériques	8	280
Période en entreprise	2	70
Module 5 : Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité, poser des accessoires de post-équipement	6	210
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation

Les prérequis

- Niveau 3ème en français et mathématiques.
- Permis de conduire B (véhicules légers) indispensable pour l'exercice de l'emploi.

Les aptitudes requises

- Bon sens manuel et pratique,
- Capacité à travailler dans des postures parfois inconfortables,
- Goût pour la mécanique,
- Bonne vision des couleurs,
- Souci du respect des véhicules,
- Une bonne dextérité est nécessaire.

Modalités d'accès

1. Inscription :

- Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
- Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

- Participation à la réunion d'information collective,
- Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
- Entretien avec un/e psychologue du travail,
- Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME II604) :
 - Mécanicien/ne Automobile
 - Mécanicien/ne de Maintenance Automobile
 - Electricien/ne Automobile

Suite de parcours

- Formation complémentaire permettant de valider le niveau 4 de Technicien/ne Electricien/ne Automobile.
- Evolutions possibles : Technicien/ne d'Atelier, Responsable d'Atelier, Chef/fe d'Equipe, Chef/fe d'Atelier, Vendeur/se.

Equivalences/correspondances

- CAP Equipements Electriques et Electroniques de l'Automobile
- BEP Maintenance de Véhicules Automobiles
- CQP Electricien/ne Electronique Automobile

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

(Moyenne sur les années 2020/2021/2022)

Nombre de stagiaires formés	56
Taux de réussite à la session d'examen	75%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation	61%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé	45%
Taux de satisfaction des stagiaires	84%

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80
www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

